

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 26 NOVEMBRE 2008
A LA SALLE DE LA BOURGEOISIE, HOTEL-DE-VILLE DE ST-MAURICE**

- Présidence : M. Jean-Paul Jotterand
- Présents : voir liste annexée
- Excusés : voir liste annexée
- Procès-verbal : M^{lle} Emmanuelle Cornut, Assistante de direction de l'Hôpital du Chablais

M. Jean-Paul Jotterand ouvre la séance, qui se tient pour la première fois en Valais depuis la création des « Amis de l'Hôpital Riviera-Chablais », en remerciant chaleureusement les membres de leur présence.

Il tient tout particulièrement à relever la présence de :

- M. Jean-François Brunet, Directeur général de l'Hôpital Riviera ;
- M. Pierre Loison, Directeur général de l'Hôpital du Chablais ;
- M. Michel Chammartin, Président de la Fédération de Soins du Chablais ;
- M. Jean-Michel Clerc, Secrétaire Général de la Fédération de Soins du Chablais ;
- plusieurs Syndics, Municipaux et Conseillers communaux des Communes voisines ;
- Me Jean-Paul Duroux, ancien Président du Grand Conseil valaisan et membre du Comité des Amis ;
- M. Georges-Albert Barman, Président de la Commune de Saint-Maurice qui nous a mis à disposition cette magnifique salle
- M. Dr Didier Delouche, Médecin-Chef du service d'oncologie Riviera-Chablais

Notre conférencier du jour, M. Dr Martial Coutaz, Médecin-Chef interniste FMH, spécialiste en gériatrie de St-Amé, nous rejoindra à 18 h 00.

Plusieurs personnes ont eu la gentillesse de s'excuser et en sont remerciées. Une liste sera jointe au procès-verbal original.

La proposition de désigner M^{lle} Emmanuelle Cornut, Assistante de direction de l'Hôpital du Chablais, pour tenir le procès-verbal est acceptée.

Les convocations ont été signées le 10 novembre mais, suite à un problème postal, elles sont arrivées de manière échelonnée, ce que le Comité regrette vivement. Toutefois, des annonces sont parues dans la presse, dans le Nouvelliste et le 24 Heures Riviera-Chablais.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité :

1.	Procès-verbal de l'Assemblée générale du 28 novembre 2007.....	2
2.	Rapport du Président	2
3.	Comptes 2007.....	2
4.	Cotisation 2009.....	3
5.	Election de l'organe de révision	3
6.	Hôpital Riviera-Chablais à Rennaz.....	4
7.	Divers et propositions individuelles	5

1. PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 NOVEMBRE 2007

Le procès-verbal, qui a été mis à disposition sur le site Internet www.amishrc.ch ainsi qu'à l'entrée de la salle, ou encore envoyé sur simple demande et dont personne ne demande lecture, est accepté avec remerciements à son auteur.

2. RAPPORT DU PRESIDENT

2.1 Le Président constate avec plaisir qu'il y a beaucoup d'habitueés aux Assemblées générales et il se réjouit de la fidélité de ces membres. Toutefois, il rappelle tout de même que les buts de l'association sont :

- de resserrer les liens entre l'hôpital et la population ;
- d'apporter son soutien le plus large à l'Association de l'Hôpital du Chablais et à la Fondation des Hôpitaux de la Riviera ;
- de contribuer à la réalisation de l'Hôpital Riviera-Chablais.

2.2 Cela ne peut se faire sans informer ou faire connaître aux habitants de la région la vie de leurs hôpitaux puisqu'ils en sont les acteurs, ainsi que quels sont les projets en cours. Pour cela, une nouvelle édition du journal HOPINFO, la 10^{ème}, tirée à 90'000 exemplaires, a été distribuée en novembre 2007 à tous les ménages du Chablais et de la Riviera, aux autorités politiques, aux associations etc.

2.3 D'un format A4 de 32 pages en couleur, ce bulletin a présenté de manière approfondie l'élaboration du programme des locaux du nouvel hôpital, avec également l'avis des professionnels de la santé et des collaborateurs directement concernés. Il y figurait également des détails sur l'acquisition des terrains et les prochaines étapes à franchir, si bien que la population perçoit mieux les enjeux et commence véritablement à croire à la réalisation de l'hôpital unique de Rennaz.

2.4 A ce sujet, il est étonnant de relever le peu d'informations à disposition du grand public, et même des élus locaux, si bien que nous sommes confortés dans le caractère utile et nécessaire de notre action.

2.5 C'est pour cela que le Comité a décidé de poursuivre dans cette voie en 2008. Vous en avez eu la preuve ces derniers jours en recevant le numéro 11 d'HOPINFO, à nouveau riche en articles aussi intéressants que variés.

2.6 Encore un mot pour vous dire que nous continuons la recherche de nouveaux membres par des contacts personnels, des affiches dans les hôpitaux, etc, car nous voulons pérenniser la publication de notre bulletin d'information.

2.7 Merci par avance à vous tous de nous aider dans cette tâche, car une association forte est une manière tangible de montrer, à ceux qui devront bientôt voter les crédits nécessaires, la volonté de maintenir et de développer une infrastructure sanitaire de qualité dans notre région.

3. COMPTES 2007

3.1 Le Président a le plaisir d'informer que l'Association se porte bien, avec un **résultat bénéficiaire** et un **bilan sain**.

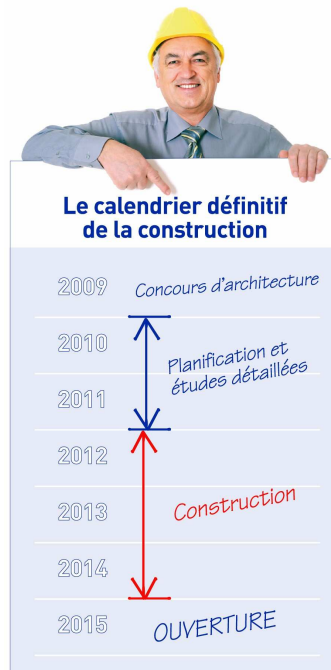
3.2 M. J.-P. Jotterand ajoute que le bilan est stable, avec un capital initial qui reste à CHF 100'000.-

3.3 La tenue des comptes est confiée à l'Hôpital du Chablais, aussi, M. J.-P. Jotterand donne la parole à M. P. Loison, Directeur général, pour leur présentation :

- 3.2** Le compte d'exploitation fait apparaître un total des produits de Fr. 98'788.05 et un total de charges de Fr. 79'301.59, soit un résultat bénéficiaire de Fr. 19'486.46.
- 3.3** Le total des produits dénote une légère augmentation, due principalement aux recettes exceptionnelles venant des établissements qui nous soutiennent, dont l'Hôpital Riviera qui verse sa part de capital échelonnée sur plusieurs exercices, afin d'arriver au même apport de CHF 100'000.- versés par l'Hôpital du Chablais lors de la constitution de l'Association des Amis de l'Hôpital du Chablais. Par ailleurs, l'Hôpital du Chablais a pris en charge les frais d'expédition 2007 d'HOPINFO.
- 3.4** On constate que les frais de presse sont toujours aussi importants puisqu'ils couvrent la réalisation d'HOPINFO. Toutefois, M. Loison précise que cette brochure est réalisée sur des rotatives et que son impression ne serait pas meilleur marché sur du papier journal que sur l'actuel papier glacé.
- 3.5** Le Directeur général de l'Hôpital du Chablais ajoute que les frais d'envois ont été diminués grâce à l'envoi groupé d'HOPINFO et de la convocation à l'assemblée générale aux Amis.
- 3.6** Le Président passe la parole aux vérificateurs de compte. M. G. Frey qui donne lecture du rapport des vérificateurs dont voici un bref extrait : « Nous constatons avec plaisir que les recommandations émises en 2005 et 2006 à propos des frais inhérents au journal Hôpinfo ont été prises en compte ».
- 3.7** M. J.-P. Jotterand remercie les vérificateurs et ouvre la discussion.
- 3.8** Le Président soumet à votation :
- L'approbation des comptes
 - La décharge au Comité pour sa gestion
- 3.9** L'assemblée adopte ces deux points et M. J.-P. Jotterand remercie les membres de leur confiance.
- 4. COTISATION 2009**
- 4.1** M. J.-P. Jotterand rappelle que, selon l'art. 12 des statuts, l'Assemblée générale fixe la cotisation annuelle.
- 4.2** Le Comité propose le maintien d'une cotisation de Fr. 20.- pour 2009, en espérant toujours pouvoir constater une augmentation des recettes par l'augmentation du nombre de membres et des dons en 2009.
- 4.3** La proposition de maintenir la cotisation en 2009 à Fr. 20.- est acceptée à l'unanimité.
- 5. ELECTION DE L'ORGANE DE REVISION**
- 5.1** Selon l'article 14 des statuts, l'organe de révision est constitué de deux vérificateurs et d'un suppléant élus pour deux ans, rééligibles.
- 5.2** MM. J.-M. Clerc et G. Frey sont arrivés au bout de leur mandat mais sont prêts à continuer.
- 5.3** M. J.-C. Campiche, élu l'an dernier comme suppléant, n'est pas soumis à élection.
- 5.4** L'Assemblée accepte la reconduction des membres sortant. Ces deux personnes réitéreront donc leur mandat en 2009 + 2010 et sont nommés par acclamation.

6. HOPITAL RIVIERA-CHABLAIS A RENNAZ

- 6.1** Par la lecture de la presse et d'HOPINFO, nous pouvons apprendre qu'un grand pas vient d'être franchi par la présentation, le 2 septembre dernier, par les Conseillers d'Etat Thomas Burgener et Pierre-Yves Maillard, du projet de convention intercantonale qui jette les bases de notre nouvel hôpital en proposant les participations financières, l'organisation et la gouvernance.
- 6.2** Les deux gouvernements ont opté pour une structure autonome de droit public, bien connue en Valais, mais qui diffère du statut des hôpitaux vaudois de la Fédération des Hôpitaux Vaudois, qui ont un statut de droit privé.
- 6.3** Les Grands Conseils respectifs vont traiter cette convention en début d'année prochaine et nous ne pouvons qu'espérer que le crédit d'étude soit rapidement voté.
- 6.4** M. P. Loison suivant de très près ce projet, le Président lui passe la parole pour quelques informations complémentaires.
- 6.5** Le Directeur général de l'HDC tient, en préambule, à remercier Mme M. Picon-Furer, Présidente de la Commission interparlementaire valaisanne qui participe à notre assemblée.
- 6.6** Le crédit d'études devrait être voté dans le premier trimestre 2009 (montant de 21,5 millions) et la convention intercantonale devrait être signée en mars 2009.
- 6.7** Le premier Conseil d'Etablissement désignera prochainement une commission de construction.
- 6.8** Le planning est présenté :

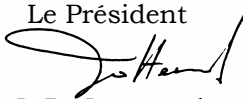


- 6.9** Le bâtiment de Rennaz nécessitera environ 3 ans de construction. Le second œuvre est très lourd lors de la réalisation d'un hôpital puisqu'il nécessite énormément d'installations techniques.
- 6.10** M. P. Loison souligne qu'en parallèle, Rennaz finalisera son plan général d'affectation en 2012 – 2013 -2014.
- 6.11** La mise en fonction progressive se fera dès 2015, ainsi que la restructuration des sites de Monthey et du Samaritain qui deviendront des CTR avec antennes médico-chirurgicales.

- 6.12** Le Directeur général de l'HDC rappelle que les deux Chefs de Département se sont engagés à n'effectuer aucun licenciement.
- 6.13** Nos deux établissements relèvent l'importance de ce démarrage et attendent avec impatience la signature de la convention intercantonale.
- 6.14** M. P. Loison passe la parole à Mme M. Picon-Furer qui intervient volontiers :
- 6.15** Mme M. Picon-Furer explique que les deux Commissions interparlementaires sont en plein travail puisqu'elles doivent clore leur dossier au 4 décembre prochain. Ce délai de présentation rapide est dû notamment aux élections imminentes en Valais. Elle relève l'importance de donner une bonne information à la population et selon elle, c'est le rôle des députés de la région d'informer leurs collègues, notamment ceux qui se sentent moins concernés par le projet pour des raisons géographiques.

7. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

- 7.1** Le Comité n'a pas reçu de propositions de la part des membres mais c'est très volontiers que le Président ouvre la discussion.
- 7.2** M. P.-A. Glauser, Président du Groupe de Coordination HDC-HR, suggère de traiter, dans le prochain HOPINFO, de la problématique de l'accessibilité au site de Rennaz. En effet, il perçoit depuis déjà plusieurs années, sur la Riviera, des inquiétudes des utilisateurs à ce sujet. M. J.-P. Jotterand explique que ce sujet a déjà été abordé dans un précédent HOPINFO mais retient volontiers cette idée pour un article dans l'édition 2009.
- 7.3** M. A. Resenterra, Député à Fully et Vice-Président de la Commission interparlementaire valaisanne, confirme que les Députés valaisans ont abordé la problématique des transports lors d'une dernière séance au Grand Conseil et que ce sujet sera repris lors des prochaines étapes du projet.
- 7.4** Mme A. Croset demande si l'avenir du site actuel d'Aigle est aujourd'hui défini ? M. J.-P. Jotterand lui répond que pour l'instant aucune information officielle n'a été donnée. La Municipalité d'Aigle a pris plusieurs contacts et des études ont été faites mais, à notre connaissance, rien n'a été décidé à ce jour. Toutefois, il semblerait que ce bâtiment ne serait plus destiné à une activité médicale.
- 7.5** Avant de finir la partie statutaire, M. J.-P. Jotterand tient encore à adresser ses vifs remerciements à :
- toute l'équipe de l'Hôpital du Chablais qui travaille pour l'Association, sous la direction de M. P. Loison, Directeur général.
 - aux membres du Comité pour leur efficace et appréciée collaboration.
 - et à tous les membres des Amis qui marquent leur attachement aux deux hôpitaux et soutiennent leur développement.
- 7.6** L'Assemblée générale est close à 18 h 10 et suivie d'un intéressant exposé de M. Dr Martial Coutaz, Médecin interniste FMH, Spécialiste en gériatrie à St-Amé, sur le thème « Frais médicaux, caisses maladies et personnes âgées ».
- 7.7** M. J.-P. Jotterand informe que l'assemblée est suivie d'un cocktail dînatoire.

Le Président

J.-P. Jotterand

Annexes : liste des présences et des excusés